

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA HAUT RENDEMENT

Code ISIN Part I(C) : FR0011134535
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance internationaux». Il a pour objectif de chercher à réaliser une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Markit Iboxx Euro High yield (coupons nets réinvestis) sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire. Elle consiste à chercher à optimiser le retour sur investissement en investissant essentiellement dans des obligations «Haut rendement» qui sont des titres spéculatifs. **Les titres spéculatifs présentent des risques de défaut plus importants susceptibles de faire baisser la valeur liquidative de votre fonds.**

La stratégie d'investissement se fonde :

- dans un premier temps, sur l'analyse des scénarios macroéconomiques, les anticipations d'inflation et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF") et,
- dans un second temps, sur l'optimisation du couple rendement/risque, la gestion du risque de crédit, la sensibilité et la duration via les comités d'investissement.

L'exposition au risque de taux peut atteindre 110% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 70% de l'actif net. L'exposition du fonds au risque actions n'excède pas 10% de l'actif net.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi jusqu'à 110% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés, libellés en euros ou autres devises, émis par émetteurs dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Les investissements dans des titres non notés sélectionnés par la société de gestion sont effectués après évaluation de la qualité de crédit et analyse financière de l'émetteur concerné d'une part et avis favorable du comité d'investissement d'autre part. Ces investissements seront limités à 100% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net dans des titres de catégorie «Haut Rendement» de type spéculatif, dont la notation est

inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 70% dans des titres libellés en devises étrangères. Des titres de catégorie «Investment Grade» de notation supérieure ou égale à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) peuvent être détenus jusqu'à 75% de l'actif net. En cas de divergence sur la notation du titre par ces trois agences de notation, la notation la moins favorable est retenue.

L'OPCVM peut avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de taux, de change, et de crédit et de volatilité.

L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans la limite de 40% de l'actif net dans un but de couverture, exposition aux risques actions, taux, de change et de crédit ; le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) pouvant quant à lui atteindre 100% maximum de l'actif net. Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis pour la part « I(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations haut rendement sur lesquels l'OPCVM peut être exposé à hauteur de 100%.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Ce risque sera d'autant plus important que l'OPCVM pourra investir jusqu'à 100% en titres spéculatifs.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|--------|
| Frais d'entrée | 3,00 % |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants | 0,60 % |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Néant |

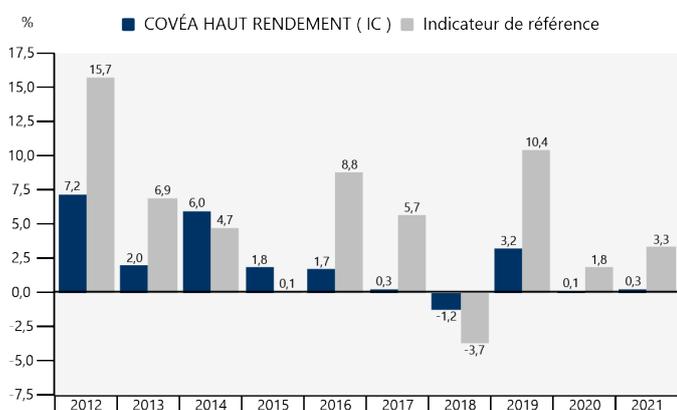
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



1^{ère} VL le 6/12/2011

*L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

Année de création de l'OPC : **2011**

La Part « I(C) » a été créée le 06/12/2011.

Devise : EUR

Indicateur de référence : Markit iBoxx Euro High Yield Fixed Rate

Les performances sont calculées coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.